

PISCINES : VACANCES À DOMICILE !

En 2022, le nombre de piscines installées en Belgique devrait atteindre 5225 unités. Même si en léger recul (-15%) par rapport à 2021 (année record liée à l'effet covid avec 6150 unités installées), ce chiffre confirme une tendance lourde. Pour s'en convaincre, on rappellera, qu'en 2015, seules 2050 piscines étaient vendues au niveau national. En six ans, ce volume aura donc quasi triplé.

Comme le rappelle Hervé Le Clercq (CEO - Piscine Services) : « Cette croissance repose sur un tripode :

- ▶ Météo favorable ;
- ▶ Argent disponible à faible taux ;
- ▶ Réduction des coûts d'installation, de maintenance et d'exploitation.

Ce troisième facteur, déterminant, est à mettre en rapport direct avec l'évolution de la conception/fabrication des piscines monocoques. Alors qu'en 2000, ces dernières ne concernaient que 5% du parc, elles en constituent aujourd'hui plus de 70%.

Le succès s'appelle monocoque

Ce succès relève d'une logique. En effet, poursuit H. Le Clercq : « Les piscines monocoques (100% Vinylester) sont les seules à être renforcées et isolées avec de la résine Vinylester, une structure en nid d'abeille (22 mm d'épaisseur au total) et équipée en option d'IsoFoam : 25 mm d'isolant supplémentaire en mousse Polyuréthane. Contrairement au Polyester qui 'souffre' du problème d'osmose, les piscines 100% Vinylester, que nous installons offrent six avantages :

- ▶ conçues et fabriquées par LPW Pools, leader incontesté du marché (*) ;
- ▶ une garantie à vie - limitée légalement à 35 ans - contre 10 ans pour une piscine traditionnelle ;
- ▶ une isolation 6 à 31 fois supérieure aux autres piscines ;
- ▶ un coût inférieur de 10 à 15% à celui d'un modèle traditionnel ;
- ▶ un niveau d'eau élevé (3 cm du bord).
- ▶ un délai de mise en oeuvre rapide (1 semaine) et un stock important permettant l'installation dans le mois de la commande ».

Nouveaux principes et coûts réduits

Si le prix moyen d'une piscine monocoque oscille entre 40 000 et 70 000€** selon les modèles et les options, les postes de consommations liés à l'eau, à l'entretien et

au chauffage sont désormais parfaitement limités et maîtrisés.

Ainsi, pour l'eau, explique H. Le Clercq : « Une piscine monocoque LPW Pools une fois remplie n'est plus jamais vidée. En effet, elle fonctionne en circuit fermé et les skimmers (filtration/régulation des débits d'eau) sont intégrés. Traditionnellement, le principal facteur de coût d'une piscine est son chauffage. Or, aujourd'hui plusieurs éléments jouent en faveur d'une réduction conséquente de ce poste dont :

- ▶ une moindre profondeur (150 cm) qui limite le volume d'eau à chauffer ;
- ▶ le recours aux pompes à chaleur, dont les prix ont fortement chuté et dont des COP (Coefficients de Performance = ratio entre énergie consommée et énergie restituée) compris entre 5 et 7 permettent d'atteindre un rendement optimal dès une température extérieure de 15°C ;
- ▶ l'installation de volets non solaires mais isolants de type Covrex® Classic. Ils créent un effet thermos et conserve la chaleur de l'eau.

Dans ces conditions, le coût annuel de fonctionnement et d'entretien (chimie) d'une piscine oscillera entre 500 et 1000€ (selon les dimensions) pour un temps d'entretien hebdomadaire de 20 minutes (à la main) ou de 5 minutes (robot).

A noter également :

- ▶ l'installation d'une lampe UV tue 50% des bactéries et réduit ipso facto la consommation de chlore dans les mêmes proportions (50%) ;
- ▶ la tendance actuelle est à la piscine de type couloir (4 x 10 m) avec plage de 20 cm de profondeur. Cette combinaison crée un effet visuel très agréable ».

Plus-value

Outre un effet bénéfique sur la santé physique et mentale de ses utilisateurs (se faire plaisir et être en vacances chez soi), une piscine - à condition d'être de qualité et bien entretenue - constitue une plus-value d'environ 15% pour la propriété, soit ± le coût de son installation.

www.piscineservices.be

* présent à Batibouw 2022 : stand 09200

** + TVA de 21 % car produit de luxe

Thierry Laffineur

